



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID : 043-200073419-20220701-DEL_CC2022_224-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du jeudi 30 juin 2022**

Délibération n° 74

L'an deux mille vingt deux, le trente juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 24 juin
2022

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
95

Date de
publication
au recueil des
actes
administratifs :

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Brigitte BENAT à Madame Caroline BARRE, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Eric DUNIS à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Guy EYRAUD à Monsieur Bruno COUDERT, Madame Jocelyne FAISANDIER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Ginette VINCENT à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Olivier BERTRAND

La séance a été levée à : 21 H 00

Objet : Budget principal : Décision Modificative n° 1/2022**Rapporteur :** Roland LONJON

La Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2022 du budget principal se résume en une simple délibération d'ajustement de crédits dans la section d'investissement du budget. Elle s'équilibre globalement à hauteur de **2 160 000 €**.

Compte tenu de l'avancement de certains programmes, il est nécessaire d'ajuster les crédits suivants :

En dépenses d'investissement : 2 160 000 €

- **Opération 107** « Espace Sportif Quincieu » 120 000 €
- **Opération 150** « Aménagement voies vertes » : 2 040 000 €
L'aménagement de la section courante Lavoûte/Rosières n'a pas été prévue au Budget Primitif dans l'attente d'un arbitrage sur la maîtrise d'ouvrage. Cette opération étant aujourd'hui portée par la Communauté d'agglomération, il convient d'inscrire les crédits correspondants.
- **Virement de crédits :**
- Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » 70 000 €
- chapitre 23 « Immobilisations en cours » - 70 000 €

En recettes d'investissement : 2 160 000 €

- **Opération 150** « Aménagement voies vertes » 700 900 €
Section courante Lavoûte/Rosières
Région et FEDER
- **Chapitre 16** « Emprunt et dettes associées » 1 459 100 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 20/06/2022

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la Décision Modificative n° 1 du budget principal 2022 telle que décrite ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 30 juin 2022